



PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR

**ALLIANCE PN PATS EST INTERVENU À LA PRÉFECTURE
DE LA CÔTE D'OR POUR DÉNONCER UN TRAITEMENT
PARTICULIÈREMENT INÉQUITABLE SUR LES CHOIX DE
POSTES APRÈS RÉUSSITE DU CONCOURS AAP2**



En effet, des postes supplémentaires non présentés aux lauréats de la liste principale ont été proposés aux agents retenus en liste complémentaire.

**Résultat , les plus méritants se retrouvent
affectés loin de chez eux**

Alliance PN PATS travaille dès à présent pour que les collègues lésés puissent obtenir une affectation proche de leur domicile.

ALLIANCE PN PATS AU PLUS PROCHE DES COLLÈGUES !!!

Le 2 décembre 2021